Hugues Joubert du Cellier

Dossier n° 25-036745 — Relance, état d'instruction et demandes au titre des art. 20, 25 et 33 de la loi organique du 29/03/2011

1 message

Hugues Joubert du Cellier
À : xxxxxxxxxxxx@defenseurdesdroits.fr

31 octobre 2025 à 15:38

Madame,

Faisant suite à votre courriel du **16 octobre 2025** m'indiquant que mes observations ont été « transmises au service compétent », je vous remercie de bien vouloir m'indiquer **où en est l'instruction** du dossier n° 25-036745 :

- quel **service/pôle** est saisi (notamment « Déontologie de la sécurité ») et quel **référent** en a la charge ?
- quels **actes** ont déjà été réalisés (demandes d'explications, pièces sollicitées, auditions) et **quels prochains actes** sont programmés ?

Au fond, je sollicite expressément la mise en œuvre de vos prérogatives prévues par la **loi organique n° 2011-333** :

1. **Pouvoirs d'enquête (art. 20)** : réquisition des enregistrements vidéo (commissariat et voie publique), registres et procès-verbaux de GAV, RIO et rapports des agents impliqués, consignes opérationnelles et traces radio, certificats/constats médicaux.
2. **Recommandations (art. 25)** aux autorités compétentes (ministère de l'Intérieur/Préfecture/DTPN), avec **délai de réponse fixé** par vos soins, sur : identification des agents, proportionnalité de l'usage de la force et recours à la comparution immédiate en contexte de maintien de l'ordre.
3. **Observations en justice (art. 33)**, si une instance demeure pendante, afin d'éclairer la juridiction sur les principes en cause (présomption d'innocence, liberté d'expression, proportionnalité), sans remettre en cause une décision juridictionnelle.

Je rappelle que ma démarche **ne vise pas le comportement d'un magistrat** (incompétence que je prends acte), mais des **manquements de déontologie de la sécurité** et le fonctionnement d'autorités administratives. À ce titre, je vous saurais gré de **transmettre le cas échéant** aux autorités disciplinaires et/ou au parquet les faits susceptibles de qualification (abus d'autorité, atteinte à la liberté individuelle), conformément à votre cadre d'intervention.

Je vous **demande un accusé de réception** de ce courriel et la **communication**, dans la mesure du possible et sous réserve des secrets protégés, des **courriers sortants** que vous avez adressés aux services concernés ainsi que des **réponses** reçues.

Pour mémoire, je joins à nouveau mes courriers des **26/09** et **04/10/2025.**
Je reste à votre disposition pour tout élément complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Hugues Joubert du Cellier

---

2 pièces jointes

 **Reponse_DDD_25-036745_2025-10-04_LETTRE-OUVERTE.pdf**
643K

 **DDD_25-036745_2025-09-26_LETTRE-OUVERTE.pdf**
96K

2A00:1450:4007:809::2005